



branche *Cemagref*

Consultation des personnels en fonction au *Cemagref*

Représentativité syndicale - Renouvellement des
représentants du personnel en CTP et CHS
Scrutin du 5 juin 2003

SUD Recherche EPST : ***un jeune syndicat plein d'expérience !***

Les militants et militantes à qui, sous l'étiquette SYGMA-CFDT, vous aviez accordé massivement votre confiance lors de la précédente consultation de ce type en juillet 2000 - 62 % des suffrages sur l'ensemble de l'Etablissement - NE FONT PLUS PARTIE DE LA CFDT. C'est collectivement, à la quasi-unanimité des adhérents de la branche *Cemagref*, qu'ils ont pris la décision, le 5 février dernier, de quitter la CFDT et de fonder **un nouveau syndicat, ouvert à toutes les catégories de personnels (titulaires Recherche, mis à disposition, CDD, thésards,...) constituant la communauté de travail du Cemagref, mais aussi aux personnels des autres EPST, dans le but de nous rassembler dans un syndicat commun à tous les EPST, pour défendre plus efficacement et solidairement la Recherche Publique et tous ses personnels**¹.

Un tract en date du 17 février (toujours disponible sur notre site internet : <http://sud.recherche.free.fr/>) vous a détaillé les raisons de notre choix de quitter la CFDT et de fonder ce nouveau syndicat, adhérent à l'**Union syndicale G10 - Solidaires**, qui regroupe les syndicats **SUD (Solidaires, Unitaires, Démocratiques)** aujourd'hui en plein développement dans le secteur public comme dans le secteur privé.

Si vous souhaitez marquer votre soutien à l'action menée toutes ces dernières années, au plan national et au plan local, par les militant(e)s élu(e)s sous l'étiquette SYGMA-CFDT - et surtout si vous voulez qu'ils puissent continuer avec un dynamisme renouvelé - ce n'est donc pas un bulletin CFDT qu'il faut mettre dans chacune des deux enveloppes, mais un bulletin **SUD Recherche EPST**.

Personnels de l'établissement (titulaires Recherche, CDD, thésards), personnels mis à disposition ou détachés au *Cemagref*, vous êtes tous appelés à voter pour désigner le syndicat que vous jugez le plus à même de vous représenter et de vous défendre face à l'Administration du *Cemagref* (locale et nationale).

Cette consultation comporte deux votes (par correspondance) :

1) un vote "national"

2) un vote "local"

Attention : vos bulletins doivent être parvenus à la DG le 5 juin à 12 h dernier délai

PARTICIPER au VOTE, c'est d'abord faire savoir à la DG et à votre Directeur Régional que vous souhaitez qu'ils tiennent compte de l'avis du personnel sur les décisions concernant la vie collective de l'Etablissement et de votre groupement (ou des services de la DG, si vous appartenez à la DG)...

VOTER "SUD Recherche EPST", c'est marquer votre soutien à notre action passée (sous la bannière du SYGMA-CFDT) et surtout nous permettre de la poursuivre et l'amplifier dans ce nouveau cadre syndical, plus « offensif », en coordination plus étroite avec les autres EPST.

Un engagement fort, des objectifs clairs

En pages intérieures, survol de l'action menée durant les 3 années écoulées, et priorités pour le futur mandat

Pas seulement un sigle, mais des militant(e)s sur qui vous pouvez compter

En dernière page, par souci de transparence, les noms de vos futurs représentants SUD au CTPC... si du moins vous êtes nombreux à voter **SUD Recherche EPST**

Renouvelez nous votre confiance, encouragez-nous à continuer !

Instances nationales, instances locales : ***Deux votes, un seul bon choix : SUD Recherche EPST***

¹ Deux mois après sa création, **SUD Recherche EPST** compte plus d'une centaine d'adhérents au *Cemagref*, avec des sections constituées dans chaque groupement, il est en cours d'implantation à l'INRETS (à Lille, à Lyon) et le regroupement avec SUD-INRA est programmé pour le mois de juin.

A quoi sert ce scrutin ?

Ses résultats serviront à déterminer :

- le temps que les militant(e)s de chaque syndicat seront autorisés à consacrer à l'activité syndicale sur leur temps de travail, et donc leur disponibilité pour répondre à vos questions et faire avancer les dossiers.
- le nombre de personnes qu'il reviendra à chaque syndicat de désigner dans les différentes instances consultatives du *Cemagref* (CTP, CHS, et commissions rattachées) pour y représenter officiellement le personnel et s'exprimer en son nom – donc en VOTRE nom... (vous ne pouvez vous en désintéresser !)

Au plan national (ensemble de l'Etablissement) :

- **Comité Technique Paritaire Central (CTPC)** : statuts des personnels de l'Etablissement (titulaires Recherche, thésards, CDD), orientations générales, organisation et fonctionnement de l'établissement, formation continue...
- **Commission "carrières"** (rattachée au CTPC) : mobilité, concours, déprécarisation, besoins en postes... Les problèmes des personnels de toutes catégories, aussi bien de l'Etablissement que mis à disposition y sont évoqués.
- **Comité Hygiène et Sécurité Central (CHSC)** : hygiène, sécurité, conditions de travail...

Au plan local (pour les groupements de plus de 20 personnes) :

- **Comité Technique Paritaire Local (CTPL)** (ou **CTP Spécial** pour la DG) : organisation des services, projets immobiliers, besoins en postes, plans de formation continue...
- **Comité Hygiène et Sécurité Local (CHSL)**, dans certains groupements seulement

Votre vote est important :

dans ces instances et au-delà, il déterminera le poids qu'auront nos interventions vis-à-vis de l'Administration du Cemagref et des Ministères de Tutelle.

Notre action durant les 3 dernières années ...

Le CTPC a eu à se prononcer sur de nombreux dossiers (avant leur passage en Conseil d'Administration pour les plus importants) : mise en place de l'ARTT, contrat quadriennal Etat / Cemagref, évolution du dispositif d'évaluation, entretiens individuels, typologie des carrières des ingénieurs du Ministère de l'Agriculture, renouvellement de la convention Ministère de l'Agriculture / Cemagref, création du GIE Cemafruid, restructurations d'unités de recherche (Clermont-Ferrand, Montpellier), bilans formation continue, bilans sociaux, ...

Eu égard à la responsabilité importante dont vous nous aviez investis en 2000 (62 % des voix, 7 sièges sur 10 en CTPC), ajoutée à celle de vous représenter au Conseil d'Administration, nous nous sommes attachés à **jouer un rôle moteur**, non seulement au cours des réunions, mais aussi en amont pour connaître les souhaits du personnel, préparer - autant que possible en intersyndicale - le terrain des discussions avec la DG et les tutelles (questionnaires RTT, plate-forme intersyndicale, pétitions...), et ensuite pour vous informer, vous appeler à vous mobiliser le cas échéant (voir les 12 numéros « infos-RTT » publiés entre décembre 2000 et février 2002), revenir à la charge auprès de la DG et des tutelles (courriers, entrevues)... Les résultats n'ont pas toujours été au bout de cet investissement soutenu !

Le point le plus négatif est de n'avoir pu obtenir de créations d'emplois en compensation de la RTT, alors que c'était pour nous - comme pour tout le personnel - l'objectif premier de cette réforme. Malheureusement le gouvernement en avait décidé autrement et a maintenu son refus catégorique de créer le moindre emploi en compensation de la RTT dans la FP de l'Etat (alors que ces créations d'emplois ont eu lieu dans la FP territoriale, et dans le privé... avec l'aide financière de l'Etat !) ... Un manque d'équité qui n'a pas ému le gouvernement, ni hélas les grandes confédérations syndicales (la CFDT, mais aussi FO et la CGT) qui n'ont guère protesté... C'est une des raisons qui nous ont conduit à rejoindre les syndicats SUD.

Parmi les points positifs obtenus, on peut citer : le scénario RTT que souhaitait une grande majorité d'agents (jours de congés supplémentaires) ; la revalorisation des bourses de thèse *Cemagref* ; le déblocage des promotions des AI en IE par la voie des CAP ; des dispositions rétroactives de reclassement corrigeant des anomalies statutaires ; justificatifs d'hébergement chez l'habitant acceptés ; succès confirmé des recours juridiques individuels pour réparation du préjudice lié au retard de la titularisation Recherche, et bon espoir concernant l'indemnité d'éloignement pour les agents originaires des DOM...

Pour les 3 ans qui viennent : nos priorités

La période qui s'ouvre va être marquée, en interne au Cemagref, par l'élaboration du nouveau plan stratégique. Mais en toile de fond, le contexte politique s'annonce difficile : attaques contre les services publics, les retraites et la protection sociale, restrictions budgétaires... Il faudra y faire face également !

☞ au Cemagref : poursuivre notre action

Un EPST à part entière, affirmant sans complexe sa vocation d'établissement de recherche finalisée, au service de l'intérêt public : c'est la vision du *Cemagref* que nous continuerons à défendre et qui servira de socle à nos contributions. Et nous continuerons à réclamer sans faiblesse - même si le contexte est défavorable - **les moyens nécessaires (en postes permanents et en crédits budgétaires)** pour remplir ces missions, la mode du financement de la recherche sous forme d'appels d'offres étant à notre avis source d'inconvénients majeurs (opacité des décisions, gestion administrative alourdie et aléatoire, développement des emplois précaires) sans qu'il soit prouvé que ce système améliore la qualité de la recherche.

➤ **préparation du plan stratégique en interne** : nous demandons à ce que les personnels, à la base, soient consultés via les chefs d'unités et de services sur les projets les concernant. Nous l'avons déjà indiqué au DG : nous refuserons de nous prononcer, dans les instances, sur des orientations d'activités qui n'auraient pas été élaborées dans la transparence et discutées avec les personnels concernés. Dans tous les cas, notre priorité ira à la prise en compte de la situation des personnels. Nous rappellerons aussi l'objectif de « simplification des procédures administratives » déjà affiché dans le plan stratégique précédent...

➤ **amélioration de la situation des personnels** :

- régler (d'urgence) **les problèmes concernant les thésards** : nous demandons 1) que le *Cemagref* fasse le nécessaire pour que tous les thésards étrangers qu'il recrute en CDD de thèse obtiennent une carte de séjour « salarié », comme l'exige la loi 2) que chaque thésard soit couvert par un CDD (ou une bourse de thèse extérieure) et ce, *jusqu'à la fin de son travail de thèse* (au moins jusqu'à la remise de son rapport)

- **autres CDD** : mener à terme la mise en œuvre de la loi dite de « déprécarisation » pour les quelques ayant-droit restants ; vigilance contre l'emploi abusif de CDD pour remplir des tâches permanentes, mais aussi pour le respect des droits des CDD présents : exigence vis-à-vis de l'Administration du *Cemagref* d'une gestion « sans bavure » de ces personnels (assez de ruptures de contrats intempestives, de bricolages divers pour rattraper des erreurs...)

- **titulaires recherche** : continuer notre action pour le déblocage des carrières (CR2, Catégorie C, IE2, IR2 etc.) la résorption du retard dans les concours internes - qui concerne aussi les titulaires Agriculture (en particulier aux niveaux AI et TR), l'augmentation des possibilités de promotions de grade et de corps, des transformations d'emplois permettant de reconnaître le niveau réel des agents.

- **titulaires Agriculture** : arriver à persuader la DG de défendre auprès du MAAPAR un assouplissement de la mobilité obligatoire (en vue d'une promotion) pour les titulaires Agriculture en poste au *Cemagref* (c'est l'intérêt individuel des agents, mais c'est aussi celui du *Cemagref*, dont les équipes se retrouvent souvent désorganisées par le départ inopiné de ces agents)

☞ au-delà des murs du Cemagref : agir pour et dans la solidarité

Le gouvernement Raffarin prépare activement toute une série de mesures de régression sociale (diminution des retraites, de la protection sociale) et met en œuvre sa politique de réduction des dépenses publiques, à laquelle n'échappe pas la Recherche. Nous sommes directement concernés par ces mesures en tant qu'agents de l'Etat, mais aussi comme citoyens : accepterons-nous sans réagir non seulement de nous faire « plumer », mais aussi d'aller vers cette société à l'américaine vers laquelle on nous entraîne petit à petit, où tout sera entre les mains d'opérateurs privés, où il faudra que chacun (s'il en a les moyens !) se paye des assurances individuelles pour faire face à la maladie et avoir une retraite décente ? Il n'est pas vrai qu'on n'aurait plus les moyens, au niveau de la société française, de se payer des retraites et une protection sociale de niveau correct (comme si les assurances privées qu'on devrait prendre à la place étaient gratuites elles !) : c'est une question de choix politique, de priorité d'affectation des richesses produites ! La seule possibilité de faire reculer le gouvernement, c'est que se produise un sursaut et une mobilisation massive des salariés, des retraités, des chômeurs, pour refuser cet avenir en forme de loi de la jungle et de chacun pour soi.

Nous essaierons de vous fournir tous les éléments d'information pour ne pas vous laisser abuser par l'intense entreprise de propagande et de culpabilisation des fonctionnaires menée par le gouvernement et nous vous appellerons à participer activement aux mobilisations unitaires qui seront organisées pour contrer cette politique. La suite dépendra de l'implication de chacun(e) !

Le « PLUS » SUD Recherche EPST

↳ au Cemagref,

- ◇ nous sommes le seul syndicat présent et actif dans tous les groupements
- ◇ nous regroupons des personnels de tous statuts et de toutes fonctions, avec la volonté de casser les corporatismes (qui font surtout le jeu de l'Administration) et de promouvoir la solidarité.
- ◇ nos liens permanents avec SUD-Rural et le SYGMA-FSU (né de l'éclatement du SYGMA-CFDT) nous permettent de suivre les dossiers du personnel côté MAAPAR et d'intervenir auprès des représentants du personnel dans les CAP des corps Agriculture pour les aider à bien défendre les agents mis à disposition du Cemagref.
- <> nos échanges avec nos camarades des autres EPST - ceux qui nous ont rejoints ou sont en passe de nous rejoindre dans **SUD Recherche EPST** (INRA, INRETS) mais aussi ceux d'autres syndicats, avec qui nous travaillons aussi -, de l'Enseignement Supérieur, nous permettent d'avoir une vue d'ensemble de ce qui se passe dans la Recherche et d'enrichir nos analyses.

SUD Recherche EPST est donc en mesure d'être à l'écoute de l'ensemble des agents en fonction au Cemagref. Il peut répercuter auprès de la DG ou des Ministères les problèmes qui ne peuvent se régler localement. Si nécessaire, il a la capacité d'organiser - comme nous l'avons régulièrement fait dans le passé - la mobilisation du personnel, dans l'unité syndicale la plus large possible ...

SUD Recherche EPST a les moyens d'avoir une pratique syndicale véritablement collective : s'appuyant sur une bonne connaissance de ce qui se passe dans tous les groupements et les départements, mais aussi dans les autres EPST, au MAAPAR etc.,... sur une analyse collective des situations, ses représentants sont en mesure d'intervenir avec pertinence et détermination, en ajustant de manière coordonnée leurs interventions dans les différentes instances (en CTPC, CHSC, mais aussi au Conseil d'Administration, en commission carrières, en CAP).

↳ et au-delà des murs du Cemagref,

Droit pour tous à une couverture sociale, à un emploi, à un logement, défense et amélioration des retraites, défense du service public, partage équitable des richesses, en France et dans le monde, ...

C'est pour renforcer un mouvement qui défend avec conviction ces valeurs et s'implique avec d'autres mouvements syndicaux et associatifs (Attac, droit au logement etc...) pour contrer à la racine le discours libéral et faire émerger des propositions alternatives que nous avons choisi de rejoindre le **G10 - Solidaires**. La participation au **G10 - Solidaires**, regroupant des syndicats de tous horizons, public et privé, nous donne une ouverture et une possibilité d'échanges et de confrontations avec d'autres acteurs de la recherche (personnels des universités, d'autres organismes) mais aussi ceux qui bénéficient de ses résultats (ou les subissent ?) ; pour notre part nous considérons que la recherche publique n'est pas la propriété de ses personnels et doit donc accepter de se faire interpellé sur son rôle et ses finalités par les citoyens (cf. débats et tensions à propos de la recherche sur les OGM).

En outre, cette adhésion nous fait bénéficier d'une capacité de réflexion importante sur des dossiers transversaux et d'argumentaires fouillés (cf. dossier sur les retraites, téléchargeable sur notre site)

**Ceux qui se battent - avec des moyens pacifiques - pour essayer de
changer le cours des choses n'ont pas forcément gagné,
mais ceux qui renoncent à se battre ont déjà perdu !**

Pour compléter votre information, voici les noms (par ordre alphabétique) parmi lesquels **SUD Recherche EPST** désignera ses représentants pour siéger au CTPCentral, comme membres titulaires ou suppléants :

Mickaël Alain (Clermont)
Marie-Bernadette Albert (Lyon / Antony)
Jean Béthery (Aix)
Jean-Michel Bouyé (Antony)
Patrick Eisenbeis (Bordeaux)
Roland Estève (Aix)
Serge Fischer (Bordeaux)
Cyril Folton (Aix)

Antoine Gama (Nogent)
Alain Liénard (Lyon)
Vincent Louveau (Rennes)
Nancy Mailly (Antony)
André Miralles (Montpellier)
Pascal Perfettini (Grenoble)
Pierre-Yves Vion (Montpellier)

La liste définitive sera, bien entendu, arrêtée après le scrutin : le nombre de représentants SUD dépendra de votre vote !